

SOMMAIRE

3 Étude sur les rapports annuels de grandes entreprises

4 Le réseau d'information électronique s'étend à d'autres pavillons

Nouvelles séries d'émissions sur le canal 23

6 Titres d'ici

7 Modifications aux règlements généraux de l'Université

8 Enquête en sexologie: résultats sur l'impact du SIDA chez les cégepiens

L'argent neuf reçu à l'UQAM Une évaluation prudente

En novembre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science répartissait 66 \$ millions spéciaux annoncés pour les universités, dont 21 \$ millions d'argent neuf. Selon la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Mme Florence Junca-Adenot, cette annonce du ministre confirme ce à quoi l'UQAM s'attendait, soit: + 1 905 000 \$ déjà inclus en grande partie (1 541 000 \$) dans le budget 1989-90 au chapitre de l'excellence; + 797 000 \$ pour les frais indirects de recherche (administration et soutien); + 1 200 000 \$ pour corriger 26% du sous-financement

de l'Université. "Cette injection d'argent neuf permet à l'UQAM de diminuer son déficit annuel, sans toutefois pouvoir l'équilibrer complètement ni réviser son budget, et sans pouvoir en particulier réintroduire une coupure de 4%", commente la vice-rectrice. Le tableau illustre les résultats prévisibles.

Pour mémoire, avec l'adoption du budget 89-90, l'Université entrait dans une situation déficitaire persistante et structurelle, qui semblait ne pouvoir se corriger que par un redressement significatif de sa base. Ce budget tenait compte de la création de 10 postes

de professeurs, 15 postes de professeurs substitués, trois postes de personnel non enseignant et de 31 régularisations; cependant, pour maintenir le déficit de l'année (1 971 000 \$), les autres dépenses

avaient dû être coupées de 4%, coupure qui avait épargné le budget "autres dépenses" des familles et départements (niveau 88-89)

Suite à la page 7



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1989-90

	Budget initial 01-06-1989 (000 \$)	Budget révisé 30-11-1989 (000 \$)
Déficit d'exercice 89-90	(1 971)	(550)
Déficit accumulé au 31 mai 1989	(5 387)	(5 387)
Déficit accumulé prévu au 31 mai 1990	(7 358)	(5 937)

L'incendie au Latourelle: dégâts de 1,5 millions \$



L'incendie a nécessité cinq alertes.

Ces jours derniers, un spectaculaire incendie au pavillon Latourelle, rue Cherrier, obscurcissait le ciel des environs. "L'inspection est en cours pour déterminer avec précision la cause de la déflagration", confie la vice-rectrice, Mme Florence Junca-Adenot.

Ce qu'on sait, c'est que les dégâts matériels sont estimés à 1,5 \$ millions, et que les travaux de rénovation à entreprendre dans le pavillon en reporteront la réouverture prévue de l'automne 90 au se-

mestre d'hiver 91. Au moment du feu, qui a surtout fait rage dans l'entresol, le pavillon avait été vidé de toute activité en vue de la réfection générale: les étudiants poursuivent leurs cours à l'école de danse Louise-Lapierre, rue Rachel, ainsi que dans d'autres locaux, voire au domicile de certains professeurs. Quant à l'administration modulaire et départementale, elle avait déjà été provisoirement relogée au pavillon Place-Dupuis.

Suite à la page 7

Front commun des étudiants contre le dégel des frais de scolarité

Pour protester contre la décision du ministre Ryan de dégeler les frais de scolarité, les associations étudiantes, réunies en front commun, organisent une journée d'action, demain le 30 janvier. Au cours de cette journée qui coïncide avec la tenue d'une réunion du Conseil d'administration, les étudiants ont justement l'intention de signifier leur mécontentement aux administrations universitaires. Ain-

si en ont décidé les membres de la coalition lors d'une rencontre qui a eu lieu le 16 janvier. Parmi les autres mesures préconisées, notons: des journées d'information auprès de la population la semaine du 5 février, la participation à une manifestation nationale le 14 février et la distribution de macarons.

Suite à la page 7



Manifestations étudiante contre le dégel des frais de scolarité, l'automne dernier.

COMITÉ EXÉCUTIF

Aux réunions du 19 décembre et du 9 janvier, le comité exécutif a :

- autorisé l'échange de professeurs entre l'UQAM et l'UQAR, ainsi qu'entre l'UQAM et l'Université Laval;
- accordé un congé sans traitement à cinq professeurs et renouvelé le congé sans traitement d'un professeur;
- procédé à la modification du titre du poste de cadre de "Directeur des centres d'études universitaires" en celui d'"Adjoint au doyen des études de premier cycle et directeur des centres d'études universitaires", et en conséquence, a modifié l'organigramme du décanat des études de premier cycle;
- nommé M. Gaëtan L'Heureux au poste de directeur intérimaire du service des immeubles et de l'équipement;
- confié à M. Pierre Fleurant, en plus de sa propre fonction, celle d'adjoint au directeur du service des immeubles et de l'équipement;
- nommé Mme Diane Polnick-Ouellet directrice intérimaire des services techniques et informatisés au service des bibliothèques.

COMMISSION DES ÉTUDES

À sa réunion du 16 janvier, la commission des études a :

- recommandé au Conseil d'administration l'émission de 108 grades;
- mandaté le registraire pour émettre 19 attestations d'études de programmes courts;
- recommandé au Conseil d'administration la nomination de M. Bertrand Gervais comme directeur intérimaire du module d'études littéraires, et de M. Clément Gariépy comme directeur intérimaire du GÉO-TOP;
- recommandé au Conseil d'administration des membres du comité-conseil sur les technologies de communication;
- mandaté le vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche ainsi que le secrétaire général pour mettre au point un document-cadre concernant le plagiat, la fraude et la tricherie, à l'intention des professeurs, des chargés de cours et des étudiants;
- demandé au vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche d'examiner les autres moyens susceptibles de réduire des phénomènes de plagiat, de fraude et de tricherie par une meilleure formation méthodologique des étudiants;
- recommandé au Conseil d'administration l'adoption des calendriers universitaires 1990-1991 pour le 1er cycle et les études avancées;
- adopté des modifications aux programmes des baccalauréats en musique, art dramatique, biologie, gestion et intervention touristiques,

sciences comptables, enseignement moral et religieux, enseignement en histoire, enseignement en géographie, enseignement du français langue maternelle, enseignement des langues secondes;

- adopté des modifications aux certificats en télécommunications, en comptabilité générale, sciences comptables, enseignement des langues secondes;
- approuvé la création d'une concentration en archéologie dans les programmes de baccalauréats en géographie, histoire et histoire de l'art;
- approuvé des modifications aux conditions d'admission au baccalauréat en enseignement des langues secondes et au certificat en enseignement des langues secondes;
- recommandé au Conseil d'administration la politique d'admission pour 1990-1991 au nouveau programme de maîtrise en intervention sociale;
- approuvé des modifications aux conditions d'admission, au contingentement, aux méthodes et critères de sélection des candidats à la maîtrise en administration des affaires (MBA) sans mémoire;
- reçu le rapport annuel 1988-1989 du Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation (CIRADE);
- recommandé au Conseil d'administration l'octroi de congés sabbatiques et de perfectionnement pour 1990-1991;
- rectifié des résolutions de la sous-commission du premier cycle.

SOUTENANCES DE THÈSE

En administration

- Abderrahim Amri
- *Analyse stratégique de l'industrie de la construction: élaboration d'un cadre théorique d'analyse et d'application*
- Directeur de recherche: Yvan Allaire.

En philosophie

- Serge Lapiere
- *Logique intentionnelle, atti-*

tudes propositionnelles et compétence sémantique

- Directeurs de recherche: Normand Lacharité et François Lepage.

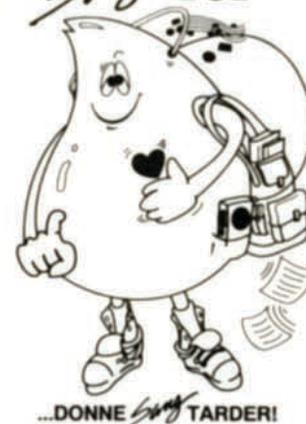
En sémiologie

- Diane Parisien
- *La construction du code inter-narratif en imagerie synergique*
- Directeur de recherche: Gilles Thérien.

La Croix-Rouge compte sur vous!

À la mi-janvier, la Banque de sang de Montréal sonnait l'alarme. Son inventaire affichait une baisse inquiétante et les réserves offraient une marge de manoeuvre de 24 heures au lieu de 48 heures en période normale. Comme il est essentiel de reconstituer rapidement l'inventaire en cas d'urgence, la Croix-Rouge lançait un appel à la population. La communauté universitaire est donc invitée à

« JE NE PEUX VIVRE SANS TOI »



donner un peu de son sang, les 5-6-7-et 8 février, sur la grande place du pavillon Judith-Jasmin.

Des chiffres qui parlent...

Plus de 1000 dons par année, soit 100 000 unités de facteur VIII, sont nécessaires pour fournir le facteur de coagulation essentiel au traitement d'un seul hémophile d'âge adulte; une greffe de moëlle osseuse peut nécessiter pour un adulte moyen, 100 unités de plaquettes et 12 unités de globules rouges, pour un total de 112 dons de sang; la probabilité que toute personne ait à subir au moins une transfusion sanguine au cours de sa vie et avant 72 ans est de 97.6%.

Naufrage au Svalbard

Professeur-chercheur au département de géographie, Jacques Schroeder a survécu à un naufrage survenu l'automne dernier, lors d'une expédition au Svalbard (77.30° Lat. N.), un archipel de l'océan Arctique situé au nord-est du Groenland. L'embarcation dans laquelle il prenait place en compagnie de son assistant et d'un guide de montagne, a chaviré. Rapports de recherche, notes, photos, équipement, tout a été englouti.

"Après trois semaines de fructueuses recherches sur et dans le glacier *Hansbreen* avec mes collègues polonais et mon assistant, raconte le chercheur, je décide de regagner Longyearbyen en bateau. Ce court voyage de 150 km par la mer se fera sur un bateau gonflable de type Zodiac équipé pour la haute mer (longueur du bateau 24 pieds, puissance des moteurs 140CV)."

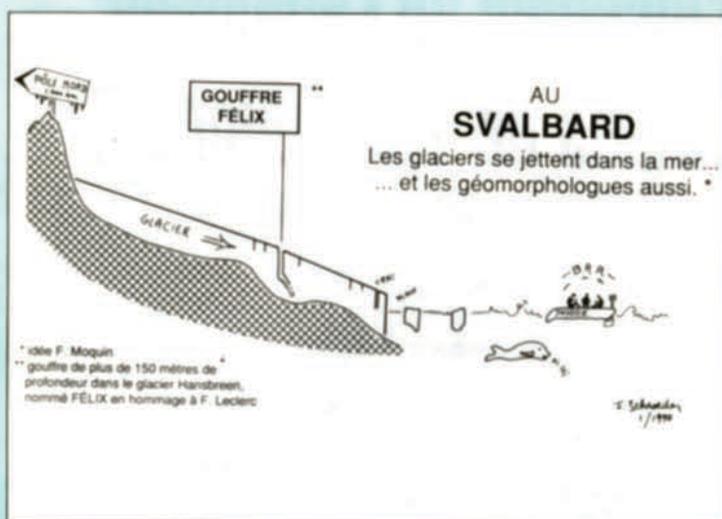
En cours de route, Schroeder et ses compagnons concluent qu'il est impossible d'arriver à destination dans la journée, et décident de faire un arrêt dans un fjord (Bellsund). Mais quelques minutes plus tard, un vent violent se lève. Le bateau se cabre et se remplit

d'eau lorsqu'une vague de huit mètres déferle sur les passagers. "Pour notre malheur, dit M. Schroeder, une seconde vague couvre immédiatement la première et renverse le zodiac comme une crêpe." Avec peine, ils réussissent à grimper sur le zodiac retourné. La température de l'eau est à 0 degré C, et celle de l'air se situe entre -3 et -5C, avec un vent violent d'Ouest.

Pour atteindre la côte, à 2 km environ, ils devront franchir des dizaines de récifs. "A chacun des récifs, il nous faut redescendre dans l'eau glacée pour soulever le bateau en prenant appui sur la roche glissante", relate M. Schroeder. Un cauchemard qui dure 4 heures et demie.

La survie s'organise

Lorsqu'ils accostent enfin, ils sont sauvés de la noyade, mais pas de l'hypothermie. Après avoir passé la nuit à tenter de se réchauffer à l'intérieur de deux sacs de couchage mouillés et à surveiller les alentours par crainte des ours polaires, ils partent à la recherche d'une cabane. Ils marcheront des kilomètres dans 10 à 15cm de neige fraîche, avant de trouver une



minuscule cabane pourvue de deux couchettes, d'un petit poêle à bois et d'une boîte d'allumettes. Immédiatement l'opération survie s'organise: faire sécher les vêtements, ramasser du bois, trouver des contenants pour l'eau potable et réduire les portions de nourriture à 500 calories par jour et par personne, au cas où les secours tarderaient. "Bien nous en prit, se rappelle M. Schroeder, car nous sommes rescapés par un hélicoptère de secours que le mercredi 4 octobre, soit six jours après le naufrage."

Jacques Schroeder veut retourner au Svalbard

Loin d'être resté traumatisé par

cette expérience, M. Schroeder souhaite refaire le voyage ce printemps et poursuivre l'étude du *Hansbreen*, un glacier de l'île Spitzberg, situé entre la Norvège et le Pôle nord. Il réussit même à faire un peu d'humour, comme en témoigne le dessin ci-haut, dont il est l'auteur.

L'exploration du *Hansbreen*, entreprise à l'été 1988, a permis de répondre à de nombreuses questions. On sait, entre autres choses, qu'il est maintenant possible de descendre à l'intérieur d'un glacier interactif de type tempéré, au moins jusqu'à 150 mètres.

L U Q A M

Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale -A-
Montréal, Qué., H3C 3P8

Service de l'information interne

Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: service de l'information interne
Tél.: 987-6177

Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'uqam dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 987-6177

Photographies:

Service d'audio-visuel

Dépôt légal:

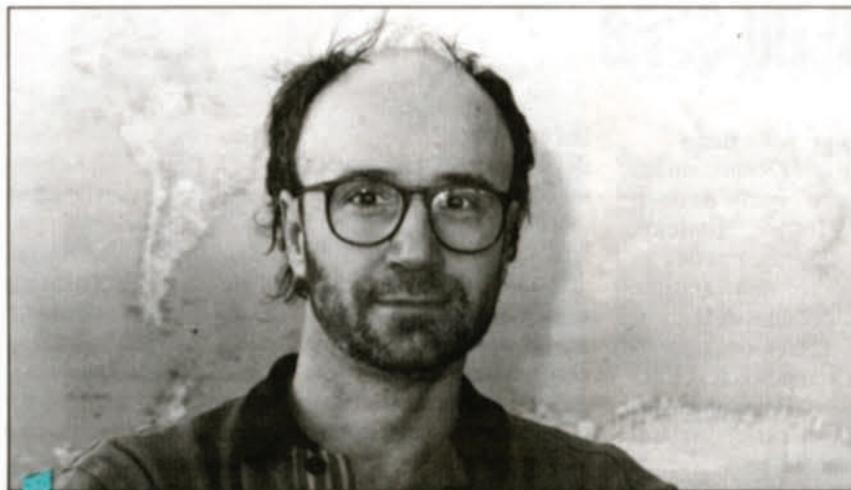
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Les rapports annuels des grandes sociétés québécoises manquent de transparence

"Les rapports annuels ressemblent trop souvent à un catalogue ou à un outil de marketing où l'emballage importe plus que le contenu", a lancé Léo-Paul Lauzon, professeur au département des sciences comptables et auteur d'une étude sur les rapports annuels des 303 plus grandes entreprises établies au Québec. Une étude dont l'objectif vise à changer les mentalités afin d'en arriver à une plus grande transparence.

L'originalité de l'étude tient au fait que l'analyse des rapports annuels a porté sur deux aspects: l'information financière et l'information sociale. Selon M. Lauzon, le rapport annuel devrait traiter autant de gestion dite "sociale" avec tout ce que cela implique que de gestion financière, et devrait s'adresser aux différentes parties prenantes de l'entreprise et non seulement aux actionnaires. "Plusieurs entreprises contemporaines sont maintenant gigantesques et ont un impact considérable sur la collectivité, a-t-il dit. De par les décisions prises par leurs dirigeants, celles-ci peuvent affecter la vie de plusieurs individus dans la société. Pensons aux décisions concernant les politiques d'une compagnie aux chapitres de l'embauche, de la protection de l'environnement, de la localisation de ses usines, de la fixation des prix, de ses investissements."



M. Léo-Paul Lauzon, professeur-chercheur au département des sciences comptables.

Les résultats

Hydro-Québec, Imasco, la Banque Royale, le Canadien Pacifique et la Corporation Regap sont les cinq entreprises qui présentent les meilleurs rapports annuels, tant du côté social que du côté financier. "Par contre, précise le chercheur, Hydro-Québec devance Imasco et la Banque Royale parce qu'elle a obtenu un résultat exceptionnel en matière d'information sociale. Par conséquent, Imasco et la Banque Royale ont, selon moi, des rapports annuels plus équilibrés."

Les 21 meilleures firmes au plan de l'information financière sont de très grandes entreprises, la plus petite étant la société Nover-

co. Six de ces 21 firmes sont des compagnies contrôlées par des intérêts québécois francophones: Bombardier, Provigo, Steinberg, Société des alcools du Québec, Caisse de dépôt et de placement et Noverco. Et seulement quatre des 21 sociétés championnes sont détenues par des intérêts étrangers. Il s'agit de: Du Pont (USA), Consolidated-Bathurst (USA), devenue depuis peu, Stone Consolidated, Québec-Téléphone (USA) et Imasco (GB).

Du côté de l'information sociale, l'analyse de la liste des 21 entreprises qui ont obtenu les meilleurs notes nous amène à faire les constatations suivantes: Hydro-Québec domine nettement et par-

mi les cinq premières, trois firmes sont détenues par des intérêts québécois francophones. Ce sont Hydro-Québec, Confédération des caisses populaires Desjardins et Cascades. Contrairement aux 21 meilleures firmes qui se classent en information financière, on retrouve plusieurs entreprises relativement modestes dans la liste des 21 championnes en information sociale.

L'étude qui se poursuivra d'année en année, était commanditée par le Journal de Montréal et la Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec. Des résultats plus détaillés seront disponibles bientôt.

Les 10 jours de la maîtrise en art dramatique

Les dix jours de la maîtrise en art dramatique, un événement qui souligne les dix ans d'existence du programme et qui invite le public à en voir les résultats. Les activités proposées (conférences, spectacles, performances, etc.) rendent compte de la diversité des champs de recherche, de la multiplicité des démarches et de la variété des créations. L'événement se poursuit jusqu'au 3 février et on obtient des détails sur la programmation au numéro 987-4602, entre 13h et 19h30.

Images scénographiques

Claude Sabourin, professeur au département de théâtre, expose une cinquantaine de peintures sur papier, ponctuées par un montage de textes tirés de "La Poétique de l'espace" de Gaston Bachelard. Une exposition qui présente des propositions et des mises en scène de l'espace scénographique et qui interroge les rapports entre l'objet architectural, sa situation dans l'espace et le personnage-acteur. Jusqu'au 25 février, à la Place des arts.

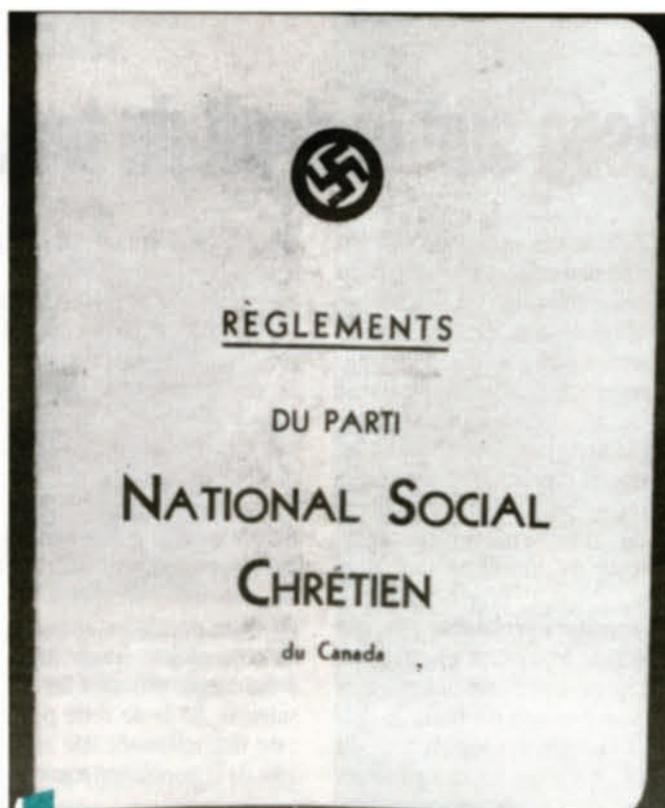
Nouveaux fonds d'archives à la disposition des chercheurs

Le nombre des collections ou fonds d'archives privées ayant beaucoup augmenté récemment, on peut s'attendre à ce que les chercheurs fréquentent de plus en plus assidûment le service des archives de l'UQAM. Deux fonds importants ont enrichi la collection consacrée au syndicalisme québécois, ceux de Philippe Vaillancourt et d'Edouard Larose. Le syndicaliste Philippe Vaillancourt, très actif dans le mouvement, de 1945 à 1976, fut secrétaire du Conseil du travail de Montréal, directeur du Congrès canadien du travail, directeur de l'éducation au CTC; il milita au NPD, fonda la Ligue d'action socialiste... Edouard Larose fut représentant général de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique; son passage a été marqué par le développement d'un syndicalisme national et laïque...

Autre acquisition d'importance: le fonds Yvette-B.-Rousseau. La sénatrice Rousseau est une figure connue des travailleurs et du

mouvement des femmes. Elle assumait la vice-présidence de la Fédération canadienne du textile et par la suite la vice-présidence de la CSN. Elle présida la Fédération des Femmes du Québec et fut l'une des fondatrices du Conseil du statut de la femme au Québec. Sa nomination au Sénat remonte à 1979. Le fonds Rousseau porte sur les années 1963-1988.

En outre, le responsable des archives privées, Gilles Janson, a acquis une dizaine de fonds d'archives de personnalités et organismes rattachés à l'UQAM. Il cite les fonds des professeurs André Belleau (études littéraires), Roland Chagnon (sciences religieuses), Hélène Beauchamp (théâtre), du recteur Corbo, les archives du Groupe de recherche en didactique de l'histoire et des sciences humaines (professeurs Michel Allard et Gilbert Vaillancourt), de la Revue québécoise de psychologie, de l'Association des cadres...



Document tiré du fonds Philippe-Vaillancourt.

Publications récentes

Pour aider les chercheurs à s'y retrouver dans les nombreux fonds mis à leur disposition, M. Janson a produit une liste à jour des collections. Par ailleurs, s'ajoutent aux publications documentaires (répertoires numériques détaillés) trois productions récentes qui ont trait aux fonds du Centre des loisirs Immaculée-Conception, de la Palestre nationale, du Nouveau parti démocratique du Québec, du Parti communiste ouvrier. Au total, 36 publications offertes sur place, souvent gratuitement.

Le service des archives loge au pavillon Maisonneuve (1001 est, rue Maisonneuve), au local MR-100. Il ouvre sur semaine, de 9 à 5, sauf sur l'heure du lunch. Mme Christiane Huot-Hamelin, qui dirige l'ensemble des activités du service, est aujourd'hui à même de proposer aux usagers des facilités de reproduction, une salle de recherche, une bibliothèque de référence.

La Commission professionnelle de l'enseignement au primaire fait appel au service de la formation sur mesure

Le service de la formation sur mesure a embauché des étudiants en psychosociologie de la communication pour animer les ateliers d'un colloque auquel participaient des directeurs de l'enseignement des commissions scolaires québécoises. Dirigé par Marie Archambault, le service de la formation sur mesure comblait une fois de plus les besoins exprimés par le milieu environnant, en l'occurrence, la Commission professionnelle de l'enseignement au primaire.

Aux six étudiants, s'ajoutait une professeure, Solange Cormier, engagée à titre d'animatrice sénior. Chargée de faire une sélection parmi les étudiants, Mme Cormier a aussi encadré les candidats retenus. "L'organisme demandeur n'était pas à la recherche d'animateurs spécialistes des questions qui allaient être débattues, souligne la professeure, mais d'individus qui sauraient susciter la discussion de thèmes précis. Une forme d'animation très intéressante, mais difficile ajoute-t-elle."

Les étudiants ont néanmoins rempli leur mandat. Ils devaient, entre autres choses, amener les directeurs de l'enseignement à formuler des recommandations destinées au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science et ce, dans un contexte où les participants ne s'entendaient pas sur les méthodes d'enseignement à privilégier.

Des services personnalisés

Le service de la formation sur mesure, rappelle l'agente de développement Louise Boileau, élabore des programmes de formation générale non créditée adaptés aux demandes de la clientèle. "Des ministères, des associations professionnelles, des entreprises diverses ont recours à nos services. Dans ce cas-ci, le client n'avait pas besoin d'un cours avec un contenu spécifique, mais était plutôt en quête d'animateurs compétents." Rattaché administrativement au décanat des études de premier cycle, le service doit autofinancer les activités qu'il organise.

Les étudiants: des personnes-ressources sous-utilisées

Le vice-doyen de la famille des lettres et communications, Normand Wener, applaudit à ce choix d'embaucher des étudiants. "Car, dit-il, dans les rapports que l'Université entretient avec le milieu, celle-ci oublie trop souvent que les étudiants figurent parmi les ressources aptes à dispenser des services de qualité." Il voit le service de la formation sur mesure comme un guichet qui permet au milieu d'exprimer ses besoins et à l'Université d'y répondre. Selon lui, cette façon de collaborer avec la communauté environnante correspond à une mentalité bien im-



Les animateurs embauchés par le service de la formation sur mesure pour animer le colloque de l'Association des cadres scolaires du Québec en décembre dernier. Assis: François Claveau et Brigitte Gendron. Debout: Huguette Provost, Daniel Huot, Solange Cormier (professeure), Suzanne Bernard (étudiante à la maîtrise) et Marquis Provost. Cinq des six étudiants sont en troisième année au bacc. en psychosociologie de la communication.

plantée au module de psychosociologie de la communication, à savoir: les étudiants, au moment de faire un stage, ne cherchent pas un lieu de formation, mais souhaitent plutôt combler les attentes de l'entreprise qui les accueille.

Un collectif d'intervention

Né de l'initiative conjointe des étudiants et de la directrice du module de psychosociologie de la communication, Marquita Riel, un collectif d'intervention offre, aux étudiants de deuxième et de troisième années, la possibilité de se familiariser avec la profession. On a déjà dressé une liste des organismes susceptibles de recourir à leurs services. "Par ailleurs, insiste Mme Riel, l'originalité du collectif réside dans le fait qu'il laisse beaucoup de place à l'initiative. L'étudiant qui, par exemple, perçoit un besoin dans son entourage, est invité à imaginer la démarche appropriée et à l'offrir au groupe concerné. Une excellente façon d'encourager la création de nouvelles formes d'intervention."

La famille des lettres et communications met, pour sa part, son tableau d'affichage à la disposition de ses étudiants désireux d'annoncer leurs compétences (animation, vidéo, traduction, etc.). On veut ainsi constituer une banque de ressources disponibles dans le but de répondre rapidement aux demandes de l'entreprise. Cette banque sera éventuellement informatisée.

Lafontaine, Sciences par fibre optique,

Depuis décembre dernier, les pavillons Lafontaine, Sciences et Carré-Phillips bénéficient des avantages du réseau d'information électronique. Branchés au réseau central par fibre optique, ils reçoivent instantanément l'information transmise sur les écrans des deux pavillons centraux. Selon la directrice des ventes de la compagnie MSC électronique, Suzanne Girard, l'UQAM est la première université québécoise à posséder un réseau d'affichage relié par fibre optique.

La fibre optique a fait son entrée à l'UQAM en 1985, par le biais du nouveau système téléphonique. "Le service des télécommunications a alors prévu une infrastructure capable de répondre à de multiples besoins, raconte le porte-parole du service des télécommunications, Pierre Montpetit. Toutefois, ajoute-t-il, il en coûtait trop cher à l'époque pour rendre le réseau d'affichage opérationnel."

La fibre optique comporte de nombreux avantages. Elle ne subit pas l'influence des interférences magnétiques, elle requiert peu d'entretien et peut être soumise à plusieurs applications. Elle transporte le son, l'image et les données informatiques.

Le réseau d'information électronique est le fruit d'une collaboration entre trois services du vice-rectorat aux communications: les télécommunications, l'audiovisuel et l'information interne. Responsable du contenu, le service de l'information interne

Une série télévisée sur le droit du travail

"Mettre le droit à portée du plus grand nombre, voilà mon objectif!", déclare Me Pierre Laporte, professeur-chercheur aux sciences administratives, qui a élaboré le projet d'une série de 13 émissions télévisées sur sa spécialisation, le droit du travail.

Me Laporte a perçu un intérêt marqué chez les gens pour le droit du travail. "D'une part, dit-il, la moitié de notre vie éveillée se passe au travail, et d'autres part, qui n'a pas de temps à autres de petits problèmes - griefs, congés de maternité, accidents de travail, etc. - ?" Selon Me Laporte, une autre incitation à instituer un cours de droit télévisé lui vient en particulier du cours de droit du travail dans la construction, à Télé-Université "et, ajoute-t-il, l'UQAM, bien que

membre du consortium CANAL, est la seule université à n'avoir pas de cours à la télévision". À son avis, la télévision devient, dans le contexte particulier aux relations de travail, un moyen très efficace de transmettre des connaissances à l'ensemble de la population tout en lui conservant constamment une saveur actuelle: "Donc, un cours dynamique, avec beaucoup d'images, beaucoup d'échanges."

Des sondages probants

Mettant le concept en pratique, Me Laporte a présenté dès mai dernier une émission-pilote sur le thème "L'histoire des législations du travail", qui a fait appel à plusieurs personnalités syndicales, patronales, politiques et autres. Il souligne la haute qualité des services de l'audio-visuel de l'UQAM dans la réali-

sation et le tournage, en particulier le travail de M. Jacques Archambault. Préalablement, Me Laporte avait sondé les clientèles visées par l'émission. Un sondage du Centre de recherche en gestion auprès des étudiants a démontré l'attrait du cours télévisé, des balises de comparaison ont été obtenues (cotes du Broadcast Measurement Bureau) d'émissions à caractère pédagogique de Radio-Québec, et enfin, pour avoir un aperçu de l'intérêt de la population active au type de série projeté, un sondage CROP a été mené, donnant les résultats suivants: 80 % de cette population s'est dite intéressée. De même que 73% de la population totale.

Ce cycle de cours sera crédité par l'Université, les étudiants auront des travaux. Les modalités restent à



Me Pierre Laporte: "Faire connaître les droits et obligations des salariés et des employeurs en matière d'emploi".

établir quant aux cours libres. Par ailleurs, on cherche une formule pour permettre aux téléspectateurs non formellement inscrits de trouver leur compte. Le projet bénéficie d'une participation financière des sciences juridiques dans la phase de démarrage. À ce jour, les subventions s'élèvent à 110 000 \$, dont 75 000 \$ du Barreau du Québec, 20 000 \$ de la Commission des normes, 10 000 \$ du ministère du Travail du Québec et 5 000 \$ d'autres sources. On attend prochainement d'autres appuis financiers. La réalisation de la série devrait commencer en mai prochain, et sa diffusion, en septembre 91.

es et Carré-Phillips connectés au réseau d'information électronique



M. Pierre Montpetit, préposé au service des télécommunications; debout, dans l'ordre habituel: M. Richard Boudrias, technicien en électrotechnique au service de l'audiovisuel; M. Denis Vaillancourt, directeur des services techniques au service de l'audiovisuel et M. Jean-Pierre Pilon, directeur du service de l'information interne

transmet les messages à la régie centrale du service de l'audiovisuel via un ordinateur Amiga. L'audiovisuel s'assure que le signal reçu est conforme à certaines normes avant de le laisser passer sur le réseau de distribution de l'Université, placé sous la responsabilité des télécommunications. Le directeur des services techniques de l'audiovisuel, Denis Vaillancourt, résume ainsi: "L'information interne gère le contenu, l'audiovisuel, le contenant et les télécommunications, le transport de l'information."

Le réseau RF

Aux pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, le réseau d'information électronique fonctionne par cablodistribution (réseau RF). Huit canaux de transmission sont disponibles. Le réseau RF permet-

tra éventuellement de desservir les clientèles des pavillons Thérèse-Casgrain et Athanase-David de même que le futur pavillon qui logera les sciences de l'éducation à l'angle des rues Saint-Denis et René-Lévesque.

Vers une programmation améliorée

Le directeur du service de l'information interne, Jean-Pierre Pilon, se réjouit de l'entrée dans le réseau de trois nouveaux pavillons. "Car, dit-il, il importe de ne pas marginaliser les pavillons périphériques, ce qui est parfois difficile dans un campus éclaté comme le nôtre."

Il croit qu'il est temps de songer à diversifier la programmation et à améliorer l'équipement. Il envisage déjà la diffusion, en direct

ou en différé, d'événements majeurs. L'élargissement du réseau permet aussi de se pencher sur les formes de collaboration possibles avec certaines unités. "De concert avec les services concernés, on pourrait, par exemple, définir des plages pour la transmission des offres d'emplois et des programmes de bourses. A plus long terme, le réseau d'information électronique pourrait même remplacer l'affichage traditionnel", soutient-il.

En attendant, le service de l'information interne diffuse toujours l'information ponctuelle susceptible d'intéresser la collectivité. Les nouveaux venus sur le réseau sont particulièrement invités à informer le service des activités qu'ils souhaitent voir annoncer.

Le secteur de l'intégration des personnes handicapées déménage au niveau métro du pavillon Hubert-Aquin

Le secteur de l'accueil des étudiants étrangers et de l'intégration des personnes handicapées loge maintenant au niveau métro du pavillon Hubert-Aquin. "Un choix judicieux et adapté aux besoins de la clientèle que nous desservons", affirme la responsable du secteur, Hélène Durand-Nadeau.



La responsable du secteur de l'accueil des étudiants étrangers et de l'intégration des personnes handicapées, Hélène Durand-Nadeau.

Les personnes en fauteuil roulant devaient, en effet, emprunter le monte-charge situé derrière la cafétéria ou passer par l'extérieur pour accéder aux locaux du service, alors situés au rez-de-chaussée. En plus d'éliminer ces inconvenients, le déménagement comporte de nombreux avantages: proximité de la bibliothèque, du service de la protection publique, du guichet automatique, de la Verrière, des ascenseurs et de la Coop.

Selon Mme Durand-Nadeau, cette idée de la direction des services communautaires, d'installer le secteur au niveau métro (A-M820), fut très bien accueillie par l'ensemble du personnel. "Car, dit-

elle, l'intégration des personnes handicapées commence par une plus grande accessibilité aux services qui leur sont offerts."

«Tout un monde à suivre»: le deuxième élan en 1990

Ressourcement professionnel, personnel, syndical et social à l'intention des enseignants des niveaux préscolaire, primaire et secondaire, tels sont, dans la lancée d'une 1re série offerte l'an dernier, les objectifs de la suite, enclenchée depuis janvier sur CANAL et Radio-Québec.

"L'initiative répond à un besoin réel. Car d'après une étude, 30 000 enseignants sont des habitués de l'émission", souligne M. Michel Pichette, des services à la collectivité, qui coordonne le cycle de 13 nouvelles présentations avec M. Guy Brouillette, de la CEQ. On peut rappeler, à la base, que ce secteur du savoir à la télé s'inscrit dans la mission de service à des populations externes, sans que ce soit une formation créditée.

Par mode d'alternance, une semaine, c'est un magazine d'informations, et la suivante, c'est une entrevue avec un spécialiste sur le thème de l'émission précédente. Le magazine comprend un bloc de reportages sur ce qui se passe en milieux d'enseignement, un dossier sur un sujet précis, ainsi qu'une rubrique "La

Boîte à Outils", qui sert de support au sujet traité. Quant à l'entrevue, elle portera sur divers thèmes comme l'analphabétisme, la petite enfance, la pluridisciplinarité, la formation des filles, le mitan de la vie, la détresse chez les jeunes, l'environnement, les difficultés d'apprentissage, etc.

Une coproduction UQAM-CEQ

Une partie de l'émission est produite à l'Université par le réalisateur Claude Beaulieu. Cette partie englobe tous les dossiers abordés, les reportages d'information, la "Boîte à Outils", les rubriques, notamment, sur les réflexions des jeunes de trois écoles. Mme Stéphanie Gagnon, professeure aux sciences de l'éducation, agit à titre de conseillère en technologie audiovisuelle. La mise en forme finale se fait à Québec, aux studios de la CEQ, avec l'animatrice Marie Gagnon, enseignante, qui assure l'enchaînement.

L'émission avec le spécialiste (à Québec) a lieu le jeudi soir, 21 h, à CANAL 23. À Radio-Québec, c'est le samedi à 11 h 30. Déjà commencé, le cycle se terminera à la mi-mai.

Journée d'information du registrariat: un succès

Une quarantaine de conseillers en information scolaire et professionnelle en provenance d'une trentaine de Cégeps ont répondu à l'invitation du registrariat et ont assisté à la journée d'échanges et d'information, organisée à leur intention, le 18 janvier dernier. Cette rencontre annuelle permet de faire connaître les programmes d'études aux premier, deuxième et troisième cycle de même que les perspectives d'emploi. Depuis trois ans, on présente deux familles par année. Cet hiver, c'était au tour des familles formation des maîtres et sciences humaines. Également au programme de la journée: mot de bienvenue de la doyenne des études de premier cycle, Micheline Pelletier, confé-



Sur la photo, on aperçoit l'équipe permanente chargée d'organiser les activités de recrutement: Huguette Magnan-Roy, agente d'information au secteur recrutement et information académique; Sylvie Messier, secrétaire et Yves Jodoïn, directeur du secteur.

rence du recteur, Claude Corbo, présentation des modifications majeures quant aux politiques

d'admission 1990-91, par Lucille Boisselle-Roy.

TITRES D'ICI

L'annuaire théâtral

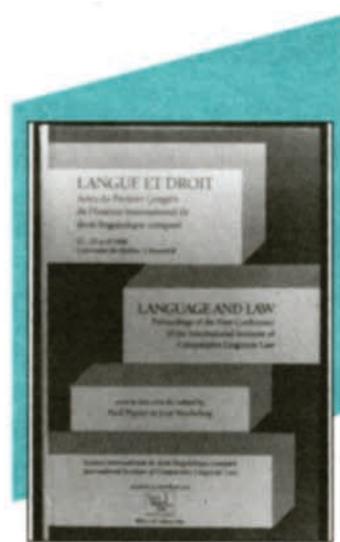
"Le théâtre au Québec - Mémoire et appropriation" (L'annuaire théâtral, Société d'histoire du théâtre du Québec, Montréal 1989) regroupe les communications du colloque international tenu à l'UQAM en octobre 88 et dont le thème est repris dans le titre du présent annuaire. Une cinquantaine de spécialistes du Québec, des États-Unis, de France et du Canada ont partagé connaissances et réflexions sur l'état actuel des recherches théâtrales, recherches qui s'ouvrent en éventail sur, no-



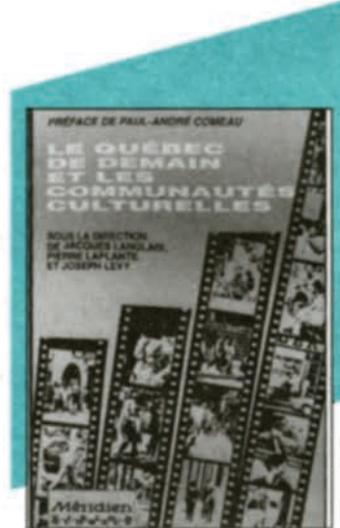
tamment, l'esthétique, la politique, la psychologie, la scénographie, la sémiologie et la sociologie. M. André-G. Bourassa, professeur-chercheur au département de théâtre, est un des trois responsables de ce présent numéro.

Langue et droit

Langue et droit/Language and Law offre une sélection de communications inédites présentées lors du premier congrès de l'Institut international de droit linguistique comparé qui a eu lieu à Montréal en avril 1988. Cinquante-six conférenciers et près de deux cents participants, avocats, linguistes, fonctionnaires et universitaires du Canada et de l'étranger ont analysé de nombreuses questions regroupées sous quatre thèmes: les fondements des politiques linguistiques et le rôle du droit; les problèmes et politiques



linguistiques au Canada et au Québec; les problèmes et politiques linguistiques ailleurs dans le monde; le droit et les sciences du langage. Publié aux Éditions Wilson & Lafleur, sous la direction de Paul Pupier du dép. de linguistique et de José Woehrling de la fac. de droit de l'UdeM.



Le Québec de demain et les communautés culturelles

Préfacé par le rédacteur en chef du journal Le Devoir, Paul-André Comeau, *Le Québec de demain et les communautés culturelles*, publié chez Méridien/Vision globale, paraît à point nommé. "Les trois auteurs, écrit Comeau, ont réussi une percée intéressante et importante en invitant des membres de diverses communautés ethniques à apprécier et à juger le cheminement de leur groupe au sein de la société québécoise". Joseph Levy (sexologie UQAM) a co-dirigé cette étude en collaboration avec le sociologue Pierre Laplante et le fondateur du Centre Monchanin, Jacques Langlais. Une première partie du livre pose la question du devenir québécois vu par des immigrants déjà installés chez nous. La seconde partie fait appel à des spécialistes de différentes ethnies explorant les problèmes cruciaux qui attendent le Québec de demain; on sait que l'avenir de notre société distincte dépend beaucoup de l'insertion des néo-Québécois.



Soyez dans la bonne note

Quel étudiant refuserait le coup de pouce qui améliorera sa note? Smith Corona vous offre le moyen... ou plutôt les moyens... de frapper la note juste: le traitement de texte personnel PWP 2000 et la machine à écrire électronique XD 4600. Deux instruments d'écriture à la mesure de l'étudiant qui vise les hautes notes.

Au chapitre du traitement de textes, le PWP 2000 est dans une classe à part. Il prend tellement peu de place qu'il est idéal pour l'étudiant dont la chambre est déjà exiguë. Et pourtant il possède des caractéristiques que l'on retrouve dans des machines plus grosses. Comme un lecteur intégré dont les disquettes peuvent emmagasiner 100.000 caractères, soit quelque 16.000 mots ou

40 pages. En plus il a un écran clair comme du cristal. De quoi transformer un "B" en "A".

Et pour ceux qui préfèrent une machine à écrire compacte, la XD 4600 est faite pour vous. Avec son affichage de 16 caractères et sa mémoire révisable de 7.000 caractères, elle vous offre les avantages du traitement de textes alliés à la simplicité de la machine à écrire.

Vous voulez finir l'année dans les meilleures notes? Eh bien! Commencez-la donc avec un instrument Smith Corona... l'instrument au clavier bien tempéré qui est bien dans la note.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces produits, écrire à: Smith Corona Canada, 440 Tapscott Road, Scarborough (Ontario) Canada M1B 1Y4 ou composer le 1-800-387-5272.

Rectificatifs

Dans la dernière livraison du *Journal L'UQAM* (15 janvier 90), une erreur s'est glissée ayant trait à une résolution de la commission des études. C'est la professeure *Raymonde Gauthier*, et non madame *Francine Gélinas*, qui a été accréditée à la direction de mémoire dans le cadre de la maîtrise en muséologie.

Dans la livraison du 4 décembre 89, page 10, sous la rubrique "Prix d'excellence", il aurait fallu lire *Normande Lafrenière* au lieu d'*Armande*. Également, en page 3, article "En santé-sécurité au travail", il s'agissait de *Mme Diane Berthelette* au lieu de *Bertholette*.

Les règlements généraux de l'UQAM sont modifiés

Le Conseil d'administration (CA) a amendé en décembre dernier le règlement no.2 de régie interne et adopté le nouveau règlement no.3 sur les procédures de désignation. Ces deux règlements entreront en vigueur le 1er février.

Trois raisons ont poussé l'Université à procéder ainsi: se conformer aux modifications apportées à la Loi sur l'Université du Québec par l'adoption, le 19 juin 1989, du projet de Loi 63; alléger le règlement de régie interne (no.2) en faisant disparaître l'ensemble des dispositions ayant trait aux procédures de désignation; inclure dans un règlement séparé (no.3) les règles et procédures relatives à la désignation des officiers de l'Université, des membres de ses instances ainsi que des personnes occupant des fonctions de direction d'enseignement ou de direction de recherche.

La Loi 63

On se rappellera que la Loi 63 modifie la composition du CA et octroie de nouveaux pouvoirs à l'UQAM dont celui d'émettre des diplômes, grades et certificats. On retrouve ces changements aux articles 4.1 et 4.4 du règlement no.2. Par ailleurs, pour tenir compte des dispositions portant sur les conflits d'intérêt introduites dans la Loi 63, l'article 2.9 établit maintenant le quorum des assemblées du Conseil d'administration et du comité exécutif en fonction des membres habilités à voter. Le règlement no.2

fait aussi référence au pouvoir de l'Université de désigner elle-même son recteur (article 3.4) et à celui de la commission des études de recommander directement au CA l'émission des diplômes (article 7.2.3). Et puisque la Loi 63 établit les règles en matière de conflits d'intérêt, ces dispositions sont supprimées.

Autres amendements

Le règlement no.2 contient plusieurs autres amendements. Les règles et modalités qui s'appliquent au Conseil d'administration, à la commission des études et au comité exécutif sont regroupées dans un seul article (no.2) et l'énumération des postes de direction d'enseignement et de recherche (article 1.8) comporte deux ajouts, soit les postes de vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche et de doyen de la gestion des ressources.

Le Conseil d'administration compte maintenant un vice-président (article 4.7) qui devient officier de l'Université (article 3.1). De façon à éviter tout risque de conflit d'intérêt, ni le recteur, ni les vice-recteurs ne peuvent siéger au comité de vérification (article 6.1). Les articles 7.9 et 7.10 indiquent, par ailleurs, le mandat et la composition de la sous-commission des ressources et du comité des services aux collectivités.

On porte de 100 000\$ à 250 000\$ le montant des contrats que doit approuver le CA, et de 25 000\$ à 100 000\$ ceux qui doi-

vent obtenir l'approbation du CEX (article 8). Les contrats de recherche et les ententes relatives à la coopération font l'objet de dispositions particulières et les règles concernant le service des approvisionnements, le service de la planification des espaces, normes et mobilier et le service des immeubles et de l'équipement ont été assouplies, de même que celles applicables en matière d'appels d'offres publics.

Le règlement no.2 comporte en annexe une "Procédure de délibérations des instances" qui vise les instances officielles, mais qui pourraient être utilisées par d'autres organismes.

Conséquences sur les règlements no.5 et no.8

L'inclusion en un seul document (règlement no.3) des procédures qui s'appliquent dans le cas des désignations a amené le CA à modifier les règlements no.5 et no.8. De façon à éviter des répétitions inutiles, les dispositions concernant les nominations à la sous-commission des études de premier cycle et à la sous-commission des études avancées ont été retirées des règlements no.5 et no.8.



Une revue féministe à l'UQAM

Des étudiantes de l'UQAM ont lancé l'automne dernier le premier numéro de *La revue*. Une revue qui se pose au départ comme féministe et étudiante et qui veut intégrer les tendances diverses qui habitent le milieu auquel elle s'adresse, lit-on en page éditoriale. Pour participer ou se renseigner: 987-7042.

Bourse Ivanhoë-Fortier

Ces jours derniers à l'UQAM, était lancé le catalogue d'oeuvres de sculpture sur bois de la Bourse Ivanhoë-Fortier, sous les auspices de Confi-d-arts, regroupement d'étudiants en arts plastiques, qui compte quelque 70 membres. La Bourse Ivanhoë-Fortier est maintenant décernée annuellement pour encourager la relève en arts plastiques. Au printemps 89, avait lieu la remise de la bourse, répartie en plusieurs prix d'un montant global de près de 1 000\$. Selon M. André Domon, secrétaire-trésorier de Confi-d-arts, on se prépare déjà l'exposition de mars 90 qui aura pour thème "Sculptures - Techniques mixtes". La présentation des oeuvres aura lieu dans les foyers des salles Alfred-Laliberté et Marie-Gérin-Lajoie.

Incendie...

Suite de la page 1

C'est grâce à la rapide intervention de la gardienne en poste au Latourelle et au signal au système de contrôle central ALPHA 3000 que le feu a été détecté, amenant très rapidement les pompiers sur les lieux. Il n'y avait pas de gicleurs dans le pavillon, "Mais on en installera partout!", assure Mme Junca-Adenot.

Les plans de rénovation du Latourelle, siège de l'Agora-Danse, vont être modifiés en conséquence. Quant à la piscine, elle servira au module de danse. "Reste à déterminer si elle sera reprise par le service des sports, mais il est certain qu'on va lui garder une vocation publique", note la vice-rectrice.

blée qui a eu lieu le 19 janvier. "L'association sectorielle adopte ainsi la même attitude que l'association des étudiants du module d'administration (AEMA)", a déclaré la porte-parole des deux groupes, France Joyal. "Tant et aussi longtemps que le gouvernement ne proposera pas un plan d'action global où chaque composante de la société partagera le coût de l'éducation, on ne peut que s'opposer à toute forme de dégel des frais", a-t-elle soutenu. Elle croit comme ses collègues des autres groupes que les entreprises doivent contribuer plus généreusement au financement des universités. "Les étudiants ne sont-ils pas la main-d'oeuvre qualifiée de demain?", a-t-elle lancée. Elle souhaite toutefois qu'il soit possible de faire reculer le gouvernement sans avoir recours à la grève.

Par ailleurs, l'assemblée générale du syndicat des employés de soutien (SEUQAM) s'est prononcée le 24 janvier, "contre le dégel des frais de scolarité, de concert avec les autres syndicats et les associations étudiantes de l'UQAM".

Certaines l'ont déjà fait. Les autres se réuniront sous peu.

Selon André Gagnon, de l'association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts et lettres, la position du front commun concernant l'épineuse question d'une grève générale illimitée est la suivante: "qu'elle ait l'appui d'une majorité étudiante à l'UQAM; qu'elle s'étende à une majorité de CEGEP et affecte des campus universitaires regroupant la majorité de la population universitaire du Québec; que le déclenchement soit conditionnel à un vote en assemblée générale". Si le front commun en venait à préconiser un débrayage, il y aurait une assemblée de campus à laquelle seraient conviés tous les étudiants de l'Université

En sciences de la gestion: contre le dégel, contre la grève

Les membres de l'association des étudiants du secteur des sciences de la gestion ont déjà pris position contre le dégel des frais de scolarité et contre la grève générale illimitée, lors d'une assem-

Dégel des frais...

Suite de la page 1

Rappelons que l'objectif principal du front commun est l'unité d'action pour s'opposer au dégel des frais de scolarité. Chaque secteur y est représenté et les décisions qui sont prises doivent faire l'objet d'un consensus. Les intervenants (association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts et lettres; association des étudiants du secteur des sciences de la gestion; association des étudiants du secteur formation des maîtres et quelques associations modulaires du secteur des sciences) se sont aussi prononcés "pour le maintien et l'élargissement de l'accessibilité aux études post-secondaires, pour une meilleure qualité de l'enseignement et pour une taxation des entreprises afin de régler le problème du financement des universités."

Chaque association doit toutefois entériner en assemblée générale les bases du front commun.

Stages PEI

Étudier les systèmes de gestion comparés, développer les exportations des produits d'ici, attirer des capitaux dans notre pays, tels sont les objectifs des Programmes d'études internationales (PEI), initiés par 19 étudiants, dont sept filles, finissants au bacc. en sciences administratives. Le groupe, sous la direction de M. Joseph Chung, professeur-chercheur en sciences économiques, fera un stage de trois semaines en Corée du Sud et d'une semaine à Taiwan en mai prochain. Un cours préparatoire de 45 heures fournira une solide base de connaissances sur les possibilités d'affaires au Québec et au Canada. Stages et cours comptent pour 12 crédits. Le séjour sera financé par des entreprises canadiennes et des organismes gouvernementaux.

Expositions et Salons: un programme de soutien

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, direction du développement scientifique, publie dans le cadre de son *Programme de soutien aux expositions scientifiques et techniques et aux expositions et salons spécialisés*, les critères, les conditions d'admissibilité et les dates de dépôt des demandes pour l'année 1990-91. Le montant des subventions peut atteindre 35 000\$. Les documents à cet effet sont disponibles pour consultation au kiosque de renseignements, sur la Grande Place du pavillon Jasmin. D'autre part, les intéressés peuvent communiquer avec le responsable du programme, M. Richard Grenier, au (418) 644-4734.

L'argent neuf...

Suite de la page 1

ainsi que le FIR et le Fonds de développement pédagogique (+10%).

"Le résultat amélioré doit être évalué avec beaucoup de prudence car il inclut le fait qu'en 1989-90, la plus grande partie des unités administratives de l'UQAM fonctionnent avec un budget "autres dépenses" inférieur de 4% à celui de l'année 1988-89. De plus, la décroissance des effectifs étudiants de 1,4% en ÉETC en 89 laisse présager une diminution du financement disponible l'an prochain", avertit Mme Junca-Adenot.

Premiers résultats d'une enquête

SIDA: quel impact sur la vie sexuelle des cégépiens?

Joseph Levy, professeur en sexologie de l'UQAM, en collaboration avec Marilyn Bicher du cégep Vanier, et Eleonor Ryndale du département de sociologie de l'Université de Calgary, viennent de rendre publics les résultats généraux d'une enquête menée dans sept Cégeps de Montréal, enquête touchant à la sexualité des cégépiens et jetant un éclairage sur le sida et son impact sur la vie sexuelle.

En regard du sida, les premières analyses de l'enquête montrent que la majorité des répondants connaissent les caractéristiques exactes de la maladie et environ la moitié d'entre eux ont très peur, ou peur, d'en être atteints. Toutefois, 52,8% des répondants estiment que la probabilité de contracter la maladie est nulle, alors que 32,4% considèrent qu'ils ont une petite chance et 11,5% des chances minimales d'être infectés. Ceci apprécié, ils demeurent nombreux à dire que le sida n'a pas changé leur vie sociale (62,7%),

ou leur vie sexuelle (59,6%). Par exemple, le nombre de partenaires multiples est encore élevé, "ce qui constitue un risque significatif face au sida", soulignent les sondeurs.

Du côté de la prévention, si la plupart des répondants considèrent que le préservatif constitue un des moyens les plus adéquats de réduire les MTS et la transmission du virus du sida (VIH), ils ne l'utilisent ni fréquemment, ni adéquatement, constatent les sondeurs. "Dans le contexte des activités coïtales, entre autres, 40% l'utilisent irrégulièrement, tandis que 28,3% seulement l'emploient un peu plus systématiquement". Il en est de même pour les contraceptifs qui sont utilisés de façon irrégulière par près de la moitié des répondants. Ce qui fait dire à Lévy, Bicher et Tyndale - à cette étape-ci de leur analyse - que la responsabilité sexuelle des cégépiens n'a pas atteint un niveau tout à fait acceptable. "Il ne semble pas que l'on assiste à une



M. Joseph Levy, l'un des artisans de l'enquête.

modification en profondeur des attitudes et des comportements sexuels, préventifs, et contraceptifs, chez les étudiants cégépiens de Montréal, ce qui rejoint les résultats d'autres enquêtes (dont celle de Desjardins et al. en 1986)". M. Lévy tient à préciser que l'analyse d'autres variables "qui sera faite ultérieurement" permettra de mieux cerner les facteurs intervenant dans les profils sexuels de ces étudiants.

Questionnaire et méthodologie

L'enquête a été réalisée entre septembre 1988 et janvier 1989 auprès de 866 cégépiens (répondants). Cette population comprenait des jeunes d'origine ethnoculturelle variée; 42% étaient de sexe masculin et 58% féminin; 25,1% avaient 17 ans et moins, 61,2% entre 18 et 19 ans et 13,7% entre 20 et 21 ans; 37,4% parlaient français, 58,3% anglais et 4,2%

une autre langue. Tous étaient célibataires mais 44,6% avaient une relation stable.

Le questionnaire, qui portait en partie sur les connaissances du sida et son impact sur la vie sexuelle, également sur l'utilisation du préservatif et des contraceptifs, concernait, rappelons-le, plusieurs autres volets, dont les attitudes face aux comportements sexuels (masturbation, homosexualité, coït, relations orales-génitales et anales); les pratiques sexuelles (du baiser à la relation anale), les caractéristiques de la vie sexuelle (début des activités, type et nombre de partenaires, fréquence des activités). Pour chacun de ces volets, les sondeurs ont déjà en mains des résultats significatifs, entre autres des tableaux comparatifs des populations cégépiennes francophone et anglophone. On joint à l'UQAM le professeur Lévy pour un aperçu plus complet de la question.

UQAM - Prise 20

La série UQAM -Prise 20 a débuté il y a quelques jours. Produite par les services de l'audio-visuel, elle comporte 13 émissions diffusées sur CANAL cable 23 et UHF 29.

"Cette réalisation marque la volonté de l'audio-visuel ainsi que de l'UQAM de faire connaître la collectivité universitaire à l'ensemble de la population ainsi qu'à elle-même. Et l'accent porte davantage sur la personne qu'on va chercher, que sur l'événement. Enfin, nous entrons en ondes maintenant que l'Université a 20 ans, à l'orée de l'âge adulte", explique l'un des deux réalisateurs, M. Claude Beaulieu.

Chaque télémission dure une heure. C'est un format de trois ou quatre blocs, qu'on veut garder, et qui peut varier d'une émission à l'autre. Il y a d'abord des sujets courts, par exemple une entrevue avec un professeur de théâtre qui vient de publier un recueil de poésie, une autre avec le responsable des concerts Musiqam, etc. Il y a aussi des reportages variés sur des services universitaires (archives, reprographie), sur des sujets précis tels



Entrevue du recteur, M. Claude Corbo, avec M. Gaëtan Tremblay, professeur-chercheur au département des communications.

que l'ergonomie et les ordinateurs, Sexomé sur Alex, le "Dictionnaire de l'éducation", l'infographie, l'animation et la vi-

déotique; sur des familles (arts, sciences, etc), sur des expositions et sur certains travaux étudiants. De plus, en coopération avec la

direction du service des sports, il est question, entre autres, d'évaluation de la condition physique, du programme de plein air, de SOS Défense.

Les entrevues du recteur

Selon M. Beaulieu, affaire de mettre en valeur les professeurs de l'UQAM dont les contributions sortent de l'ordinaire, le recteur invite ceux-ci à passer en entrevue avec lui. Jusqu'à maintenant, des interviews ont été réalisées avec les trois professeurs émérites, savoir Soeur Marcelle Corneille, MM. Adrien Pinard et Pierre Dansereau, puis avec Mmes Anita Caron, Fernande Saint-Martin et Céline Saint-Pierre,

de même qu'avec MM. Michel Allard, Noël Audet, Gaëtan Tremblay, Richard Béliveau. M. Corbo s'applique à faire ressortir le côté humain chez ses invités.

L'animation d'UQAM -Prise 20 relève de M. Jean-Guy Sabourin, professeur au département de théâtre, et de Mme Catherine Côté, chercheuse. La réalisation incombe aux réalisateurs Jacques Archambault et Claude Beaulieu.

C'est télédiffusé lundi à 17 h, et en reprise, mardi à 10 h, vendredi à 3 h et samedi à 22 h. On envisage de présenter le programme à Radio-Québec, l'an prochain.

Clinique Médicale Mont Carmel

Médecine familiale
Traitement et dépistage anonyme des MTS

Service de rendez-vous

Dr. Serge Dufresne
Dr. Sylvie Vézina
Dr. Benoît Trottier
Dr. Gervais Fréchette

282-9197

Service "sans rendez-vous"
dès 8 heures le matin

Lundi au vendredi de 8h à 21h
Samedi de 10h à 16h
933, boul René-Lévesque Est

PUB... PUB... PUB... PUB... PUB... RÉMI PLOURDE 987-6177